

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1204>

**SÃ©nÃ©gal : Ces prix de misÃ©re qui ruinent
les paysans et tuent
l'agriculture**

- International -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 20 mai 2010

Mis Ã jour le : jeudi 20 mai 2010

UGTG.org

Depuis la pÃ©riode coloniale, l'arachide a Ã©tÃ© la mamelle nourriciÃ©re du monde rural sÃ©nÃ©galais, la principale source de revenus des paysans. Aujourd'hui, produire dans ce secteur revient Ã entamer un chemin de croix. L'Etat, qui assurait la stabilitÃ© des prix et la sÃ©curitÃ© des revenus pour les producteurs, s'est effacÃ© pour laisser ces derniers entre les mains des industriels de l'huilerie et les intermÃ©diaires qui jouent avec les prix sur le marchÃ©. La campagne de commercialisation de cette annÃ©e vient de s'achever et n'Ã©chappe pas Ã la rÃ©gle. Encore une fois, note Sidy BÃ©, les paysans ont travaillÃ© Ã perte.

[\[JPEG\]](#) Les annÃ©es se suivent et se ressemblent pour les producteurs d'arachides du SÃ©nÃ©gal. Cette campagne 2009 /2010, ils ont travaillÃ© dur pour faire des productions records.

Mais pour rÃ©compenser leurs efforts, les huiliers, grands maÃ©tres du jeu au sein du ComitÃ© National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA) ont fixÃ© le prix du kilogramme Ã 165 francs CFA [\[1\]](#).

Tous les producteurs ont manifestÃ© leur dÃ©ception Ã l'annonce de ce prix qui les appauvrit et accentue leur misÃ©re.

Pour rappel, le Cadre Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA) organisation faÃ©tÃ©re, leader de la filiÃ©re arachide au SÃ©nÃ©gal, a commanditÃ© une Ã©tude sur les coÃ»ts de production de l'arachide d'huilerie, menÃ©e par une institution indÃ©pendante, l'Ecole Nationale SupÃ©rieure d'Agriculture, avec le soutien du CECL une ONG canadienne basÃ©e au SÃ©nÃ©gal. L'Ã©tude a rÃ©vÃ©lÃ© que le prix du kilogramme d'arachide est de 192 francs CFA bord champ.

Les producteurs se sont rendu compte qu'ils travaillent Ã perte depuis la nuit des temps. Seules les huiliers, qui alignent leurs prix sur le cours mondial des olÃ©agineux (soja et colza) qui sont de 120 francs le kilogramme, et les intermÃ©diaires, tirent de super profits sur le dos des braves agriculteurs. A titre d'exemple, cette annÃ©e, le SÃ©nÃ©gal a eu une production estimÃ©e Ã 1 million 175 000 tonnes. Les huiliers n'achÃ©teront que 300 000 t, correspondant au montant de la subvention de 13,5 milliards de francs accordÃ© par l'Etat, ce qui ouvre la voie Ã une spÃ©culation prÃ©judiciable au producteur.

Sur chaque kilogramme vendu Ã 165 francs, le producteur perd 27 francs. Soit une perte sÃ©che de 8 milliards de francs pour la prÃ©sente campagne. Elle allait Ãªtre de 21, 6 milliards, n'eut Ã©tÃ© la subvention de 45 francs par kg consentie par le contribuable sÃ©nÃ©galais.

On peut affirmer que les industriels travaillent objectivement pour la mort de l'arachide. Les profits qu'ils tirent de la vente de « l'or du SÃ©nÃ©gal », ils ne le rÃ©investissent pas dans la filiÃ©re. L'Etat du SÃ©nÃ©gal devait obliger la SUNEOR (sociÃ©tÃ© d'huilerie) Ã respecter son cahier de charges et acheter au moins plus de la moitiÃ© de la production nationale, le reste de la production Ã©tant Ã©coulÃ© au niveau des autres unitÃ©s industrielles que sont NOVASEN, le CAIT, ou par l'autoconsommation et les rÃ©serves personnelle de semences.

Le dÃ©cret 2010 -15 du 13 janvier 2010, portant libÃ©ralisation de l'exportation des arachides de bouche et d'huilerie, est une solution trÃ©s simpliste et un aveu d'Ã©chec de taille du rÃ©gime libÃ©ral

sÃ©nÃ©galais pour une filiÃ©re qui rÃ©gente la vie de tout un peuple depuis plus de deux siÃ©cles. Et si par malheur les productions chutent l'annÃ©e suivante, on prendra certainement un autre dÃ©cret pour protÃ©ger la SUNEOR.

Le CNIA est un prÃ©cieux cadre pour les huiliers et les intermÃ©diaires, pour faire valoir les dÃ©cisions qu'ils prennent Ã© l'encontre des masses paysannes laborieuses. L'essor de l'arachide avait permis au monde paysan de connaÃ®tre des mutations importantes dans le sens de l'amÃ©lioration du niveau de vie en milieu rural et avait fortement contribuÃ© Ã© la stabilitÃ© Ã©conomique des mÃ©nages paysans. Mais aujourd'hui, le constat est amer. Car, selon le rapport du Service RÃ©gional de la Statistique et de la DÃ©mographie de Kaolack en cours de validitÃ©, les surfaces cultivÃ©es en arachide ont connu une baisse drastique de 28%, passant de 288 406 ha en 2007 Ã© 207 417 ha en 2008. Cette rÃ©gion est la principale productrice d'arachide au SÃ©nÃ©gal.

L'arachide reste au cÅ©ur de l'Ã©conomie rurale sÃ©nÃ©galaise et mÃªme celle de l'ensemble du SÃ©nÃ©gal. En milieu rural, plus de 350 000 exploitations familiales sont engagÃ©es dans la culture de l'arachide, ce qui lui confÃ©re un rÃ´le essentiel dans la lutte contre la pauvretÃ©. Plus de 4 millions de SÃ©nÃ©galais tirent leurs revenus de l'arachide et la rÃ©gion de Kaolack en est la locomotive.

Avec les politiques d'ajustement structurel, l'Ã©tat s'est dÃ©sengagÃ© de la culture de l'arachide depuis le dÃ©but des annÃ©es 1980, avec ce qui fut l'application de la Nouvelle Politique Agricole (NPA). L'option choisie alors par les huiliers, pour ce qui est la principale filiÃ©re agricole au SÃ©nÃ©gal, pourvoyeuse de revenus monÃ©taires pour la majoritÃ© des paysans, a Ã©tÃ© d'importer de l'huile vÃ©gÃ©tale (huile brute de soja ou colza Ogm) pour la consommation nationale et d'exporter l'huile et les tourteaux d'arachide.

Par consÃ©quent, les revenus des producteurs ne cessent de s'Ã©roder, parce que les prix qu'ils reÃ§oivent ne reflÃ©tent pas leurs coÃ»ts. Cette Ã©rosion des revenus empÃªche la majoritÃ© des exploitations familiales de rÃ©aliser des gains de productivitÃ© et de faire des investissements. Il en suit que le marchÃ© des intrants, des semences, des engrais et du matÃ©riel agricole n'arrive pas non plus Ã© se structurer adÃ©quatement. Par ailleurs, faute de pouvoir fournir les garanties de paiement exigÃ©es, cette baisse de revenus limite grandement l'accÃ©s au crÃ©dit.

Voici la vraie raison qui vide nos campagnes, encourage l'exode rural et l'immigration clandestine. Aucun entrepreneur, fut-il agriculteur ne veut et ne peut travailler Ã© perte. Pour joindre les deux bouts dans l'annÃ©e, ils sont obligÃ©s de vendre les productions des cultures vivriÃ©res (mil, niÃ©bÃ© et sorgho). Ce qui risque de compromettre la souverainetÃ© alimentaire des mÃ©nages en milieu rural.

Sidy BÃ© est secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachides du SÃ©nÃ©gal

Source : [Pambazuka](#)

Post-scriptum :

Lire aussi :

[Le franc CFA, un outil de contrÃ´le politique et Ã©conomique sur les pays africains de la zone franc](#) (Survie.org, 22 mars 2010)

[1] Arrimage du franc CFA Ã l'euro : 1er janvier 1999. 1 â¬ = 655,957 F CFA